

Les bureaux des CIVAM de l'Ardèche sont hébergé par le Domaine Olivier de Serres. Nous sommes à 19 km d'Aubenas, 45 km de Privas et 28 km de Montélimar.



### Accès par la route

**Depuis le nord de l'autoroute A7 :** sortie Montélimar Nord, puis RN 7 jusqu'à Montélimar. Suivre la direction Le Teil-Aubenas. Au Teil, suivre RN 102, direction Aubenas, jusqu'à Saint-Jean-le-Centenier, puis sur la droite prendre la direction Mirabel-Le Pradel.

**Depuis le sud de l'autoroute A7,** sortie Montélimar-Sud, prendre direction Viviers puis la D107 direction Aubenas-Villeneuve-de-Berg ; suivre la RN 102 jusqu'à Saint-Jean-le-Centenier puis sur la droite direction Mirabel – Le Pradel.

**Depuis Aubenas** prendre la direction Alba la Romaine / Le Teil et sortir au niveau de Villeneuve de Berg, direction Mirabel puis Le Pradel.

**A l'intérieur du Pradel :** Passez devant la station expérimentale caprine (zone 10 km/h), dépasser le parking et poursuivre sur la vieille route, au croisement prendre à gauche et se garer devant le bâtiment gris (centre séricicole), notre bureau est derrière la porte vitrée de gauche. Bienvenus !

### Accès par le train

Arrêt du train en gare de Montélimar ou de Valence.

Ligne de bus entre Montélimar et Aubenas, avec un arrêt à Saint-Jean-le-Centenier et/ou Villeneuve-de-Berg.